

Original: Anglais

**RAPPORT DE LA 14<sup>ème</sup> REUNION DU COMITE DE SESSION DU COMCEC  
(İzmir, le 11 mai 2009)**

1. Le 14e Comité de Session du COMCEC a été tenu le 11 Mai 2009 avant la 25<sup>ème</sup> Réunion du Comité de Suivi du COMCEC,
2. La Réunion a été présidée par M. Ferruh TIĞLI, président du Bureau de Coordination du COMCEC.
3. Outre le Secrétariat Général de l'OCI et le Bureau de Coordination du COMCEC (BCC), les Institutions de l'OCI suivantes ont assisté à la Réunion;
  - Le Centre de Recherches Statistiques, Economiques, Sociales et de Formation pour les Pays Islamiques (CRSESPI)
  - Le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC)
  - La Banque Islamique de Développement (BID)
  - Fonds de Solidarité
  - La Corporation Internationale pour le Commerce et le Financement (CICF)
  - La Chambre Islamique de Commerce et d'Industrie (CICI)

Certaines Institutions Turques, propriétaires des projets de coopération proposés du COMCEC ont pris part à la Réunion.

La Réunion a accepté de considérer les points suivants de l'ordre du jour:

1. Examen des Projets de Coopération Proposés du COMCEC.
2. Nouveaux projets proposés
3. Questions Diverses.

**Au titre du point 1 de l'Ordre du jour:**

4. Le Bureau de Coordination du COMCEC (BCC) a fait un exposé sur les récents développements relatifs aux propositions de projet. Les coordinateurs des propositions de projets et les propriétaires ont ensuite discuté les récents développements y ayant trait.
5. Le comité a fait les recommandations suivantes au sujet des projets :

Concernant le projet intitulé "la Coopération Technique entre les Bureaux de Brevet des Etats Membres de l'OCI", les représentants de l'Institut de Brevet Turc (IBT) et du CIDC ont mis au point les derniers développements insérés dans ce projet depuis la dernière réunion du comité de Session. Le CIDC et le IBT ont informé la réunion du délai de la mise en œuvre des activités de trois projets élaborés pour être mis en exécution en 2009. Ces activités sont :

- i. L'atelier inter-régional sur les Politiques de la Propriété Industrielle, Riyad, Arabie Saoudite (premier/second quart de 2009).
- ii. L'atelier inter-régional sur l'Innovation et la Promotion, Kuala Lumpur, Malaisie (premier/second quart de 2009).
- iii. Portail dédié à l'Information sur la Propriété Intellectuelle (IP) dans les Pays Membres de l'OCI. Le projet sera abrité par le CIDC.

En ce qui concerne les ateliers, le Comité a invité le IBT et le CIDC pour d'abord réitérer leurs invitations aux autorités hôtes de l'Arabie Saoudite et de la Malaisie à organiser des ateliers respectifs ; et ensuite pour donner l'occasion à d'autres pays d'abriter les réunions. A cet égard, le IBT et le CIDC doivent demander l'assistance de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) et la BID, en vue de faciliter la mise en exécution de tous ces projets.

En ce qui concerne le projet intitulé "Entraînement sur la Gestion des Incubateurs entre les Etats Membres de l'OCI", le CICI (le coordinateur du projet) a informé le Comité sur la situation actuelle du projet. Comme aucune action n'a eu lieu en ce qui concerne ce projet, le Comité invite les institutions coordonatrices à prendre les mesures nécessaires pour le mettre en exécution. Sinon, le Comité a proposé l'élimination de ce projet de la Liste des Projets Proposés, au cours de la prochaine réunion.

En égard au projet intitulé "la Coopération dans le Domaine du Développement Technique des lignes aériennes d'avions à Turbines à moyenne portée régionale", le représentant de l'Université d'Anatolie a informé le Comité sur les derniers développements de ce projet. Un représentant du Secrétariat Général de l'OCI a également informé le Comité sur la réunion qui a eu lieu en marge de la Commission Islamique à Jiddah, en 2009.

Après cette présentation, un représentant de l'Université d'Anatolie a informé le Comité sur l'historique détaillé de ce projet, en vue d'éviter tout malentendu sur ce projet. A cet égard, il est compris que le choix du titre du projet, étant "la Coopération dans le Domaine du Développement Technique des lignes aériennes d'avions à Turbines à moyenne portée régionale", au cours de la session du COMSEC, a causé une certaine confusion, à cause de la proposition d'un autre projet examiné au COMESTECH. A cette

fin, le Comité a décidé de changer le titre du projet pour être "Etude de Préfaisabilité pour la Détermination du Besoin d'Aviation Régionale dans les Pays Membres de l'OCI".

Un représentant de l'Université d'Anatolie a également informé le Comité que le projet évalué par le COMCEC, prendra uniquement en considération les aspects économiques du développement de l'aviation régionale, comme les aspects comprenant la capacité à la commercialisation de l'aviation et ses demandes dans les Etats Membres de l'OCI ou dans d'autres pays, sans prendre en considération les aspects techniques. Au cours de la mise en exécution, si le projet susmentionné réalise de bons résultats, un autre projet sera lancé, avec la participation d'au moins cinq ou six pays membres pour une étude de faisabilité complète. Les résultats des études de "préfaisabilité" et de "faisabilité" pourraient constituer la base de la production de la faisabilité. Cette étude constitue le moyen adopté par la majorité des manufactures aérospatiales.

Le BCC a contacté le propriétaire des projets concernant le projet intitulé « Applications du Système à Coût réduit basé sur les cartographies pour faire le suivi des changements naturels et anthropologiques sur les côtes des Etats membres de l'OCI, le « Centre de contrôle et de surveillance satellitaire » (CCSS) et le « Satellite Orbitaire à Basse Altitude », tel que mandaté par la dernière session du comité. Le comité a décidé d'éliminer ces projets de la liste de proposition de projets suite au manque d'intérêt exprimé par les pays membres, aux contraintes financières et à la surcharge de travail imposée aux propriétaires.

Quant au projet intitulé « Développement durable dans un réseau de parcs transfrontaliers et de réserves naturelles en Afrique de l'ouest », le comité a été informé par le CIDC que la République de Corée (agence coréenne pour le développement international) et la Fondation UNZTO ST-EP ont octroyé des fonds (425.000 US \$ et 50.000 US \$ respectivement) pour mener une étude de faisabilité du projet et livrer un rapport de l'entreprise de recherche « Sécheresse Consultants » concernant la phase de l'étude qui a rapport à l'évaluation de diagnostic lors de la réunion tenue à Madrid en février 2009. De plus, il est à noter que le Secrétariat Général de l'OCI enverra une note verbale au groupe de la BID demandant une contribution financière supplémentaire pour la mise en œuvre dudit projet.

Concernant le projet intitulé « Coopération technique dans le domaine de la préservation du patrimoine », le comité a décidé d'éliminer ce projet de la liste des propositions de projets étant donné que l'IRCICA avait développé de nombreux programmes visant à appeler les pays membres à la préservation de l'héritage. Cette mission est le domaine de compétence de l'IRCICAS.

Concernant le projet de « la mise en œuvre de la ligne de chemin de fer de l'OCI-Dakar-Port-Soudan », le Secrétariat Général de l'OCI a informé qu'il a organisé une réunion à Djeddah les 20 et 21 avril 2009 pour mettre au point le projet de document du projet s'appuyant sur les données des pays, remises par les Etats membres concernés. Toutes les données ont été transmises au Secrétariat Général à l'exception de celles du Cameroun. D'autre part, la Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire et socialiste a posé une demande d'adhésion au projet. Le projet final du document du projet a été remis à tous les pays membres concernés. Le Secrétariat Général de l'OCI, en collaboration avec le gouvernement de la République du Soudan, organisera une réunion de niveau ministériel sur ce projet important à Khartoum, République du Soudan avant la fin de l'année 2009. La Banque de développement islamique (BID) devrait payer les frais de consultation pour l'élaboration du mandat de référence d'une étude de préfaisabilité du projet avant la tenue de la réunion à Khartoum.

6. Au niveau des projets restants, le comité a demandé aux pays membres d'adopter une approche plus proactive et a exhorté leurs points focaux à contacter respectivement les propriétaires et coordinateurs de projets, dans le plus bref délai, en vue de la mise en œuvre des projets.

**Au titre du point 2 de l'Ordre du jour :**

7. Le représentant du Secrétariat Général a informé le comité de deux nouvelles idées de projets. La première se rapporte aux Associations transitaires de fret pour rehausser le commerce intra-OCI, notamment en matière du commerce transfrontalier, y compris la reconnaissance réciproque, la certification de conformité de douane et le guichet individuel du client (les magasins d'arrêt). La deuxième se rapporte à l'Association des compagnies aériennes des pays membres de l'OCI, notamment en matière de cargo pour donner un élan au commerce intra-OCI.

8. Un représentant du BCC a également proposé deux autres idées de projets : la première concernant la préparation d'un lieu pour le e-marché dans le but de renforcer le commerce intra-OCI ; la deuxième concernant l'élaboration d'un programme de bourses OCI/BID dans les domaines académiques de premier ordre pour l'éducation des futurs facilitateurs de commerce. Le comité a demandé au BCC d'en délibérer officiellement avec la BID et l'OCI sur la proposition du projet pour entreprendre toute action nécessaire.

9. Le Comité a salué ces idées et a exhorté le Secrétariat Général et le BCC à soumettre des concepts concrets desdits projets à la prochaine réunion du comité de session.

**Au titre du point 3 de l'ordre du jour :**

10. Le Bureau de coordination du COMCEC a informé le comité des préparatifs du 25<sup>ème</sup> anniversaire du COMCEC. Le comité a pris note avec satisfaction des préparatifs voués à cette fin.

11. Le comité a conclu ses travaux par des propos de remerciement.

No	Proposition de projets/idées	Etat/ Institution qui propose	Pays intéressé	Coordinateur
1	Coopération technique entre les bureaux de brevets dans les Etats membres de l'OCI	Turquie	Kazakhstan, Syrie, Maroc, Bangladesh	CIDC
2	Stage de formation pour les managers des pépinières	Turquie		CICI
3	Coopération dans le domaine du développement technique : lignes aériennes d'avion à turbines à moyenne portée régionale	Turquie	Kazakhstan	CRSESPI
4	Etude de préfaisabilité pour la détermination du besoin d'aviation régionale dans les pays membres de l'OCI	Guinée	Gambie, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Sénégal, Sierra Leone	CIDC/ CRSESPI
5	Projet de chemin de fer Dakar-Port-Soudan	Soudan	Burkina Faso, Cameroun, Tchad, Djibouti, Gambie, Guinée, Libye, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Soudan et Ouganda	Secrétariat Général de l'OCI